



Dijon, le 1^{er} septembre 2017

Isabelle MAGNIN
IA-IPR d'éducation musicale et chant choral,

à

mesdames et messieurs les professeurs
d'éducation musicale et chant choral

s/c de mesdames et messieurs les principaux
de collège
mesdames et messieurs les proviseurs de lycée
et lycée professionnel

CORPS D'INSPECTION
Inspection d'Académie
Inspection Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par :
Isabelle MAGNIN

Référence :
IM/MY

Téléphone
03 80 44 87 06
03 80 44 87 05

Courriel

Isabelle.magnin@ac-dijon.fr
Corpsdinspection2@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
Secrétariat IA-IPR
2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : Lettre de rentrée éducation musicale 2017-2018

C'est tout d'abord aux nouveaux collègues que je m'adresse plus particulièrement, afin de leur souhaiter la bienvenue : aux cinq professeurs stagiaires que je félicite à nouveau pour leur réussite aux concours de recrutement ainsi qu'aux huit professeurs titulaires qui intègrent - ou réintègrent pour certains - l'académie.

Avant d'attirer votre attention sur quelques points particuliers relatifs à notre discipline, je tiens à souligner l'important travail que vous avez conduit l'an passé afin de mettre en œuvre les nouveaux programmes et d'inscrire votre enseignement dans la dynamique du nouveau collège. Nul doute que vous saurez poursuivre la réflexion engagée, individuellement et collectivement, d'inscrire vos pratiques dans les grandes lignes rappelées dans la lettre commune, ce au profit de la réussite de tous les élèves.

LA POURSUITE DE LA REFORME DU COLLEGE

L'appropriation des nouveaux programmes d'éducation musicale est d'ores et déjà bien engagée. Certains modules du PAF 17-18 vous permettront de poursuivre et d'approfondir votre réflexion didactique. Je ne saurais que trop vous conseiller également de vous nourrir de la lecture régulière des ressources à votre disposition sur les différents sites (travaux de recherche, textes d'accompagnement des programmes notamment), de partager regards et pratiques entre collègues, de votre discipline ou non.

Quelques points sur lesquels concentrer, approfondir la réflexion, que nous aborderons notamment en formation :

- le travail collaboratif et coopératif des élèves ;
- la place donnée à la verbalisation ;
- la progressivité des apprentissages, la pédagogie spiralaire ;
- la conduite de l'évaluation : progressive, valorisante, elle nécessite l'élaboration de référentiels adaptés permettant à l'élève de se situer dans ses apprentissages et de progresser sur le temps de la séquence et du cycle.

L'assouplissement de la réforme du collège offre toujours la possibilité de mise en place d'EPI, *moment important de créativité pédagogie pour les équipes pédagogiques, moyen de comprendre la richesse de l'interdisciplinarité pour les élèves* (dossier de presse – rentrée 2017). Plus de souplesse est donnée dans le mode d'organisation (nombre, thématiques choisies).

La culture et les arts, au cœur de la confiance

Des dispositifs existent déjà. Nous citerons notamment le PEAC. Aussi, notre discipline y contribuant de facto, je vous invite à poursuivre votre réflexion commune



afin de structurer les projets que les élèves pourront faire figurer dans leurs parcours personnel tout au long de leur scolarité.

Le développement du chant choral figure parmi les priorités de l'année 2017-2018 en tant que moyen de développer cette école de la confiance. *La Rentrée en musique* en est une première illustration.

LE DEVELOPPEMENT DU CHANT CHORAL

• **Pratiquer collectivement la musique pour bâtir une école de la confiance :**

La pratique musicale collective, outre le plaisir qu'elle procure, a des vertus éducatives particulières. Elle développe l'esprit de solidarité et de collaboration ; elle permet de mieux connaître son corps et de prendre confiance en soi ; elle développe l'écoute ; elle invite également à se dépasser individuellement au profit de l'harmonie collective. (...)

Le ministère portera durant l'année scolaire des actions ambitieuses pour créer un environnement favorable à l'apprentissage musical collectif pour tous les élèves (Dossier de presse - rentrée 2017)

On veillera à ce que l'enseignement complémentaire de chant choral puisse être proposé dans chaque établissement. On conseillera de choisir un créneau permettant au maximum d'élèves, voire à tous les élèves intéressés d'y participer. Le professeur d'éducation musicale sera attentif à la formalisation au sein du projet d'établissement des objectifs de la chorale et de son articulation avec l'offre globale de formation. Il cherchera à intégrer dans les bilans réguliers d'évaluation le suivi des compétences travaillées au sein de cet enseignement, les progrès et acquis des élèves bénéficiant de cette pratique.

Pour mémoire je vous rappelle la circulaire « **chorales scolaires** » - n° 2016-201 du 13-12-2016

• **Le Festival choral académique :**

La chorale poursuit un projet artistique aboutissant au moins à une représentation publique chaque année (circulaire n° 2016-201 du 13-12-2016).

Les projets élaborés chaque année sur l'ensemble du territoire et figurant au Festival Choral Académique s'inscrivent dans cette logique (*carte interactive FCA : <http://musique.ac-dijon.fr/spip.php?article107#107>*). Cette dynamique est à poursuivre. Aussi, j'invite chaque professeur, chaque équipe, à construire des projets toujours portés par une ambition artistique, à oser aborder des univers musicaux et répertoires nouveaux.

Afin de rendre lisible l'ensemble du travail conduit en matière de chant choral sur l'académie, je vous remercie de transmettre aux professeurs coordonateurs départementaux les informations relatives à vos projets avant les congés d'automne via les documents qu'ils vous transmettront. (titre – contenus – date et lieu de la représentation publique – établissements et effectifs)

Je vous demanderai par ailleurs de renseigner dans le courant de l'année un document spécifique, utile à l'état des lieux de cet enseignement complémentaire et vous remercie par avance d'y répondre dans les délais qui vous seront indiqués.

Pour chaque département, un professeur est missionné pour assurer la coordination départementale : Alexandra FOURNIER (21), Hervé LE GOUIL (58), Marianne REISZ (71), Éric MARTIN (89).

Vous trouverez leurs coordonnées sur le site disciplinaire académique.

La charte académique relative au chant choral actualisée vous sera prochainement communiquée.

L'ENSEIGNEMENT DE MUSIQUE AU LYCEE

Vous trouverez sur le site disciplinaire l'offre de formation en lycée sur l'académie. Les professeurs assurant ces enseignements se tiennent à la disposition de l'ensemble des collègues pour leur apporter d'éventuelles précisions. Je vous invite par ailleurs à échanger afin d'envisager des possibles démarches facilitant la liaison, la poursuite des enseignements (informations aux élèves, projets communs, ...)



Je remercie tous les professeurs sollicités sur les épreuves du baccalauréat pour le sérieux du travail effectué, qu'il s'agisse de la conception de supports d'écoute, de la participation au jury, de la coordination des épreuves, l'investissement de chacun ayant permis le bon déroulement des épreuves.

➤ **Programme limitatif du baccalauréat la session 2018 :**

- option facultative toutes séries :

- Maurice RAVEL *Concerto pour la main gauche*
- L'affaire TAILLEFERRE : du style galant au style méchant, 4 opéras bouffes
- *Birdland*
 - ✓ In album *Heavy weather* - Weather Report (1977)
 - ✓ In album *Extensions* - The Manhattan Transfer (1979)
 - ✓ In album *Back on the Block* - Quincy Jones (1989)
 - ✓ In album *Minimal Movie* - Ensemble Hyperion (2000)

- enseignement de spécialité série L : un corpus d'œuvres commun aux quatre thématiques

• **Claude Debussy**, *Sonate pour flûte, alto et harpe*

• **Le jazz et l'Orient :**

- ✓ Ibrahim Maalouf, *They don't care about us*, in album *Diagnostic*.
- ✓ Rabih Abou-Khalil, *Mourir pour ton décolleté*, in album *Songs for Sad Women*.
- ✓ Avishai Cohen, *Aurora*, in album *Aurora*.
- ✓ Jasser Haj Youssef, *Friggya*, in album *Sira*.
- ✓ Marcel Khalifé, *Caress*, in album *Caress*

• **Johann Sebastian BACH : Gottes Zeit ist die allerbeste Zeit, BWV 106, (Actus Tragicus) :**

1. Chœur : *Gottes Zeit ist die allerbeste Zeit*
2. Aria (tenor) : *Ach, Herr, lehre uns bedenken*
3. Aria (basse) : *Bestelle dein Haus*
4. Chœur : *Es ist der alte Bund*

LE PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION

Vous trouverez au PAF 17-18 matière à enrichir votre réflexion et vos pratiques professionnelles, que ce soit sous l'onglet disciplinaire, dans les modules de formations transversales ou de l'action culturelle.

Concernant la discipline :

➤ **6 modules à candidature individuelle :**

• 1 formation sur LES USAGES DU NUMERIQUE EN EDUCATION MUSICALE (17A0070365) : permettra de découvrir et manipuler différents outils offrant une plus-value dans les activités pédagogiques (communication entre pairs/avec le professeur, accès aux ressources, enregistrement et manipulation des composantes musicales, élaboration de ressources personnelles par l'élève (création de playlist, élaboration d'outils-repères culture, évaluation et suivi, création et exploitation de capsules...))

• 3 formations tournées vers les champs de compétences du programme :

- 17A0070366 - EMU : ECHANGER PARTAGER ARGUMENTER DEBATTRE
- 17A0070367 - EMU : PERCEVOIR LA MUSIQUE ET CONSTRUIRE UNE CULTURE
- 17A0070368 - EMU : LA PRODUCTION DANS LES ACTIVITES DES ELEVES

Ces modules ont été suivis par bon nombre de collègues l'an passé ; l'offre est renouvelée cette année afin de permettre au plus grand nombre d'entre vous de partager sur ces champs de compétences.

• 2 nouveaux dispositifs intitulés « journées d'études disciplinaires » (17A0070448)

- module 51803 : LES REPERTOIRES POP POUR CHŒURS D'ENFANTS :



Formation faisant suite au stage 16-17 à Vézelay animé par Peder KARLSSON. Le travail sera axé sur les questions stylistiques d'interprétation de ce type de répertoire, de couleur vocale

- module 51804 : PRATIQUES AUTOUR DE L'AFFAIRE TAILLEFERRE.

Après l'intervention d'un universitaire interrogeant les procédés compositionnels de G. Tailleferre dans ses opéras ainsi que la démarche de création contemporaine, nous aborderons la question de l'exploitation pédagogique de l'œuvre à différents niveaux de la scolarité (collège-lycée).

Cette formation est ouverte à tous, aux professeurs enseignant au lycée prioritairement mais également aux professeurs de collège susceptibles notamment de participer au jury de l'option facultative du baccalauréat.

➤ Sous l'onglet Action culturelle j'attire plus particulièrement votre attention sur le stage :

PREAC 17A0070149 - module 50510 - : LES RÉPERTOIRES TRADITIONNELS ET POP/ROCK

Il s'agira ici d'expérimenter pour ce type de répertoire différentes façons de passer de la monodie à la polyphonie sans avoir recours à l'écriture mais en travaillant l'écoute et l'oralité

Je me réjouis par ailleurs d'accueillir à nouveau la **formation inter académique LYCEE** dans notre académie. Lors des deux journées, un professeur universitaire présentera le corpus d'œuvres *Birdland*. Cette formation est à public désigné et s'adresse particulièrement aux professeurs de lycée. Néanmoins, la présence de professeurs de collège lors de la présentation universitaire est envisagée. Si celle-ci vous intéresse je vous remercie de me le faire savoir très rapidement, afin d'en étudier l'organisation.

Des informations vous seront communiquées ultérieurement.

Pour plus de détails sur l'ensemble des modules : <https://extranet.ac-dijon.fr/paf/recherche.php>

INFORMATIONS DIVERSES

➤ **La préparation aux concours**

Chaque année, certains professeurs en poste, titulaires ou contractuels, s'inscrivent aux différents concours de recrutement. Je ne peux que vous encourager dans cette démarche et en profite pour féliciter les lauréats de la session 2017. N'hésitez pas à me solliciter si besoin pour vous accompagner dans cette préparation, notamment pour étudier les modalités qui pourraient vous être proposées.

Vous trouverez sur les sites nationaux et académiques les textes de référence. J'attire dès à présent votre attention sur le concours de **l'agrégation interne**, des modifications importantes de la maquette réglementaire intervenant à compter de la session 2018, visant à prendre davantage en compte l'excellence pédagogique des professeurs titulaires et expérimentés.

➤ **Actualité, quelques rappels :**

- **L'Université Numérique d'Automne (UNA)** se tiendra le mercredi 4 octobre à DIJON au Palais des congrès. Deux collègues d'éducation musicale de l'académie y animeront des ateliers ;

- pour se tenir informé : les différents sites ainsi que les listes de diffusion relaient l'actualité disciplinaire. Veillez à les consulter régulièrement.

Restant à votre écoute, je souhaite à chacun d'entre vous une excellente année scolaire.

Isabelle MAGNIN

IA-IPR éducation musicale et chant choral.